

Visages

mai 2021

Bulletin d'Information Municipale

Saint Nicolas d'Aliermont

Saint Nicolas - au fil des années

Aujourd'hui



tous savoir sur les
prochaines élections
page 17



Fab Lab SNA :
un projet innovant
porté par 2 jeunes
nicolaisiens page 15



Le sport pour bien
vieillir page 16



Nouvelle
acquisition au
musée page 12



ÉLECTIONS
LE GUIDE
Régionales et
Départementales
13 juin 1er tour
20 juin 2ème tour

Madame, Monsieur,

Le 25 mars 2001, une nouvelle équipe était élue au conseil municipal. Ce 25 mars 2001, l'honneur m'était donné de devenir Maire de notre commune.

Ces vingt dernières années, avec les équipes successives, nous n'avons cessé de travailler pour le bien vivre des habitants de Saint Nicolas d'Aliermont.

Œuvrer pour notre ville est passionnant. Faire qu'elle se développe, se transforme doit nous rendre fiers. Nous n'avons pas la prétention de penser que tout est parfait, mais nous faisons de notre mieux avec les moyens dont nous disposons.

Cette évolution n'aurait pas été possible si nous n'avions eu des agents territoriaux compétents et efficaces. Qu'ils en soient sincèrement et chaleureusement remerciés.

En vingt ans notre commune s'est transformée. D'importants investissements ont été réalisés et dans tous les domaines. Plusieurs millions consacrés au développement pour rendre Saint Nicolas d'Aliermont toujours plus attractive, plus dynamique.

L'an dernier, nous avons lancé une vaste étude intitulée, Saint Nicolas 2040. En effet pour administrer, il faut savoir se projeter. Nous sommes à la croisée des chemins, il faut savoir préparer l'avenir. Le devenir de notre commune dépendra de ce que nous voulons qu'elle devienne.

Que ce soit en matière de services ou d'infrastructures, nous devons penser à demain. Chacun et chacun de nous doit prendre part à cette réflexion, apporter son expertise, soumettre son avis. Le maître mot de ces prochaines années sera « concertation ». Concertation avec les habitants, la communauté éducative, les entreprises, le milieu associatif et culturel, les agriculteurs.

Ce dialogue nous devons le poursuivre aussi avec nos partenaires privilégiés que sont l'Etat, la Région, le Département et le territoire.

Saint Nicolas d'Aliermont est répertoriée comme étant un pôle d'équilibre du territoire auquel elle appartient. Forte de cette reconnaissance, elle doit poursuivre son évolution, sa mutation. Sachons saisir cette opportunité et avançons ensemble en confiance. Ne soyons pas timides, osons saisir toutes les opportunités qui se présenteront à nous, et faisons de Saint Nicolas d'Aliermont, une ville où il fait bon vivre.

En parcourant votre magazine Visages, vous apprécierez de redécouvrir votre commune ces vingt dernières années. Bon voyage dans le temps qui passe si vite.

Je vous souhaite une bonne lecture
Blandine LEFEBVRE
Vice-Présidente du Département, Maire



Sommaire

Dossier page 3 à 5

musée page 12.13

Urbanisme page 18

Budget page 6 à 7

la Parenthèse page 14.15 et 16

vie communale et enfance page 8.9

culture page 10 à 11

Saint Nicolas d'Aliermont au fil des années

L'ancienne Usine Bayard devient le Parc Bayard



Le centre bourg change pour plus de sécurité pour les piétons

Saint Nicolas d'Alliermont au fil des années

L'ancienne ferme Moreau devient la résidence de la hêtre



L'ancienne usine TSN devient le lotissement de la rue Paul Garon



Rue de Milan. Deux tranches de travaux pour un nouveau quartier....



Saint Nicolas d'Allermont au fil des années

Le nouveau musée
ouvert depuis
avril 2007



Réhabilitation de l'ancien lycée
Honoré Pons vers un pôle de
services



Aménagement d'un
nouveau gymnase



La nouvelle station d'épuration



Budget

Le budget primitif et le budget supplémentaire ont été votés et adoptés par le conseil municipal entre janvier et mars 2021.

Voici les chiffres clés du budget consolidé 2021 pour Saint-Nicolas d'Aliermont.

Les Recettes de fonctionnement :

5 361 351 euros composés des :

- Impôts et taxes : 2 887 269 €
- Dotations et participations : 996 184 €
- Recettes des services : 372 780 €
- Reports excédentaires des exercices précédents : 1 104 920 €

Pour financer

Le fonctionnement des services publics (crèche, écoles, restauration scolaire, centre social, état civil, urbanisme...)

Les Matériels, fournitures, énergies, fluides pour le fonctionnement des services à la population

Le salaires des agents

Les subvention aux associations

le remboursement des intérêts des emprunts

L'amortissement des équipements

Les Recettes d'investissement :

1 976 095 euros composés des :

- Subventions : 103 957 €
- Dotations et fonds divers : 337 980 €
- Autofinancement : 627 422 €
- Reports excédentaires des exercices précédents : 906 736 €

Qui financent

Des opération de construction de bâtiments

Des aménagements des voiries et réseaux

La modernisation des réseaux d'éclairage public

L'acquisitions de mobiliers et matériels

La participation aux programmes de logements sociaux

Le remboursement du capital de la dette et reconstituer les capacités d'autofinancement

Les budgets annexes

Eau

Fonctionnement : 872 400

Investissement : 786 573

Assainissement

Fonctionnement : 594 525

Investissement : 687 435

Régie de transport

Fonctionnement : 73 438

Investissement : 75 048

Quelques chiffres 2021

Population : 3764 habitants

Taux d'évolution de la fiscalité communale = 0

Taxe foncière sur le bâti : 21.38%

Taxe foncière sur le non bâti 43.89%



Quelques chiffres 2021

Taux d'évolution de la fiscalité communale sur 2021 = 0

A NOTER : Avec la suppression de la taxe d'habitation pour une grande partie des ménages, l'état a décidé de transférer aux communes la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Ce jeu d'écritures gonfle artificiellement le taux de la part communale figurant sur vos avis d'impôts locaux. Mais pour chacun, il ne devrait pas y avoir d'incidences sur le montant des impôts fonciers

Par contre, pour la commune, la perte de recette n'est pas entièrement compensée.

Les services publics à Saint Nicolas d'Aliermont :

96 agents communaux sont présents quotidiennement pour assurer les services publics à la population : écoles, restauration scolaire, transports scolaires, accueils périscolaires et accueils de loisirs, centre social, service d'aide à domicile, accompagnement des seniors, aide sociale, entretien et propreté des voiries et des bâtiments communaux, état civil, urbanisme, recensements et élections

Les emprunt en cours : 2 956 441, soit 0 emprunt depuis 2017

Le capital remboursé en 2021 : 226 591 euros

La commune autofinance ses projets d'investissements et a fait le choix d'une politique dynamique pour rechercher subventions et financements auprès de ses partenaires : état, département, région, communauté de communes

Enfance Jeunesse

BONNES VACANCES ISABELLE !

C'est ce que les « grands » accueillis régulièrement ont souhaité à Isabelle VERRIERE qui a fait sa grande valise pour partir dans le sud et profiter d'une retraite bien méritée. Limités en raison des restrictions liées à la crise sanitaire, les adieux ont été plus discrets que prévu et c'est presque « incognito » que la jeune retraitée s'est éclipsée le 11 décembre 2020.

BIENVENUE AUDREY !

Intégrée à l'équipe de L'ILE AUX ENFANTS le 1er décembre 2020, Audrey GEST est éducatrice de jeunes enfants, EJE dans le jargon professionnel. Diplômée en 2017 à l'IFEN du HAVRE. Elle a travaillé dans un service de protection de l'Enfance et dans un relais d'assistantes maternelles. Après un temps de relais auprès d'Isabelle, Audrey a très rapidement trouvé sa place auprès des enfants et de l'équipe en tant que responsable adjointe. Au moment où le projet d'Etablissement évolue en lien avec la préparation de la Convention Territoriale Globale, Audrey a découvert au moins en partie toutes les ressources à disposition en matière de partenariat autour de sa fonction d'EJE : musée de l'horlogerie, médiathèque, centre social...d'un peu plus loin les « voisins » que les enfants iront visiter dans le cadre du thème annuel « les métiers » (boulangerie, fleuriste, pompiers...). L'équipe entière surfe sur une nouvelle vague de créativité !

Des chansons partagées avec les enfants aux activités manuelles en passant par les parcours de motricité, la vie sur L'ILE AUX ENFANTS est une invitation au bien-être et à l'épanouissement de tous...

Le protocole sanitaire entrave les sorties et visites...qu'importe, les enfants se sont transformés en petits facteurs et ont pris un grand plaisir à distribuer le courrier en portant fièrement une véritable casquette de la poste... Merci à Marie, stagiaire étudiante en psychomotricité qui a permis cette petite fantaisie !



NETTOYAGE DE PRINTEMPS AUX JARDINS OUVRIERS

Dans le cadre de sa politique environnementale, la ville a choisi d'opérer une continuité écologique et de créer des aérations vertes, la commune a mis à la disposition des familles 14 parcelles de jardin.

L'objectif est de permettre à des personnes de disposer d'un jardin pour y cultiver leurs légumes et plantes pour leurs propres besoins et favoriser le développement du lieu social, devant le succès de cette opération, le service technique a aménagé un autre terrain communal,

situé à proximité des anciennes parcelles de jardin, ce projet permettra de créer 7 parcelles supplémentaires.

Tous les habitants de la ville de Saint Nicolas peuvent candidater auprès de la Mairie.



ETAT CIVIL

2020

Mathys LEGRAS, né le 7 octobre
Julia HUBERT, née le 21 Novembre
Jade BEHAGUE, née le 7 decembre

2021

Camille BEUX, née le 2 janvier,
Lisa-Lou SENECAL, née le 6 janvier,
Raffaël DEHODENT,
né le 24 janvier,
Thao BLIN, né le 31
janvier
Lyana LARUE, née le 20
février,
Valentin BLIN, né le 24 février,
Nohan LEDRU, né le 9 mars,
Aden LEROY, né le 13 mars,
Kaïna FRUMERY, née le 22 mars,
Sören GAMELIN, né le 24 mars,



Celina JAFFE et Benjamin LETELLIER,
mariés le 12 décembre 2020
Aurélien FOURNO et François BOITELLE,
mariés le 6 mars 2021



2020

Bernard BOURRAND, décédé le 30 septembre,
René NOËL, décédé le 21 octobre,
Chantal CHANDELIER, décédée le 25 octobre,
Jacques FEREDIE, décédé le 25 octobre,
Denise RAYMONT, veuve LEROY, décédée le 2 novembre,
Yvette THOUMIRE, épouse COLLEN, décédée le 15 novembre,
François LEJEUNE, décédé le 19 novembre,
Maurice GROGNET, décédé le 16 décembre,

2021

Janine LATIGNANT, veuve CARPENTIER, décédée le 3 janvier,
Edwige SALON, veuve BOUCOURT, décédée le 3 janvier
Gilles DELABARRE, décédé le 9 janvier,
Georges LEMAIRE, décédé le 13 janvier,
Joseph COUPLET, décédé le 16 janvier,
Arlette DESCHAMPS, épouse DENOYER, décédée le 16 janvier,
Stéphane DENOYER, décédé le 19 janvier,
Alice NOEL, épouse CLEMENT, décédée le 25 janvier,
Thérèse BISSON, veuve SOUDE, décédée le 26 janvier
Stéphane THIRIET, décédé le 26 janvier,
Michel DENOYER, décédé le 29 janvier
Raymonde DAVRETON, veuve VIOLETTE, décédée le 7 février,
Odile JADAS, épouse FLEURY, décédée le 7 février,
Simone LECOMTE, veuve ADDE, décédée le 20 février,
Gisèle MARTEL, veuve WALLET, décédée le 20 février,
Arlette LEGOUPIL, veuve MAROIS, décédée le 3 mars
Claude BONHOMME, décédé le 4 mars
Brigitte LEQUIN, veuve BOQUELET, décédée le 4 mars
Jacqueline DEHAME, veuve DELANCOIS, décédée le 23 mars



Permanences : Mme le Maire, Blandine Lefebvre,
reçoit sans rendez-vous à la mairie
le Samedi 15 mai, 10 juillet 2021

Visages est un bulletin municipal d'information gratuit édité par la Mairie
de St Nicolas Directeur de publication : Blandine Lefebvre Comité de
rédacteur : Mairie de Saint Nicolas Dépôt légal à parution - Imprimerie
IC4 Photos : DR - mai 2021

Une drôle d'année...

L'école de musique a dû, cette année encore, faire face au contexte sanitaire et s'adapter aux décrets successifs.

Comme vous le savez maintenant, notre école a mis en place depuis maintenant quatre ans une pédagogie collective, axée autour de la pratique orchestrale.

Dans un souci de respect des consignes sanitaires que nous connaissons, il a été pris la décision de suspendre ces activités collectives et nous sommes par conséquent revenus à un enseignement plus « traditionnel » de cours individuels d'instrument.

Ceux-ci ont pour avantage de permettre aux professeurs de dispenser un enseignement tout-à-fait ciblé et personnalisé à chaque élève, même s'ils en retrouvent rapidement les limites. En effet, il nous tarde de retrouver rapidement ces notions de partage, de respect, d'écoute, d'émulation, de créativité collective et les liens d'amitié qui se sont créés au sein des groupes et qui caractérisent notre école.

LES ÉLÈVES ADULTES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Nous avons une pensée particulière pour nos chers

élèves adultes, instrumentistes et choristes, que nous n'avons plus l'autorisation de recevoir dans nos locaux depuis le mois de novembre. Certains ont pu garder contact avec leurs professeurs au travers de cours en visio et d'échanges de vidéos. Nous savons à quel point cette pratique à distance est difficile, tant sur le plan matériel (connexion, équipement) que sur le plan humain (besoin de proximité et d'interactions avec son professeur), c'est pourquoi nous les encourageons et pensons fort à eux. D'autres ont fait le choix de ne pas poursuivre de cette façon pour diverses raisons et nous les comprenons parfaitement. Quoi qu'il en soit nous espérons les retrouver tous le plus vite possible !

LES LIENS ENTRE L'HARMONIE MUNICIPALE ET L'ÉCOLE DE MUSIQUE SE RESSERRENT

Une excellente nouvelle puisque l'Orchestre d'Harmonie Municipale a intégré l'école de musique et fait désormais partie intégrante de son cursus. En effet, ces deux entités qui fonctionnent depuis de nombreuses années en étroite collaboration et sont liées historiquement, partagent des objectifs

communs : enseigner la musique par la pratique orchestrale, rendre accessible l'apprentissage de la musique au plus grand nombre et favoriser les liens intergénérationnels. Il était néanmoins nécessaire de définir précisément le fonctionnement et les modalités de cette collaboration. C'est pourquoi une convention a été votée en Assemblée Générale de l'association Harmonie Municipale et validée en Conseil Municipal en début d'année.

C'est Stéven DUCHESNE, professeur de hautbois à l'école de musique, qui assure désormais la direction de cet orchestre, lequel a d'ailleurs vu ses rangs s'enrichir de la présence de quelques professeurs aux répétitions chaque mercredi soir.



« NUANCES FÉMININES »

Dans le cadre de la programmation culturelle de la ville dans laquelle devait s'inscrire cette année encore l'école de musique et à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, **Sandrine VALET**, directrice de l'école de musique et professeur de flûte et **Émeline MISEREY**, professeur de clarinette, ont été conviées par le Département à s'exprimer sur des questions telles que le respect de l'égalité femme/homme dans le monde de la culture, à imaginer des solutions, à apporter leur témoignage sur les éventuelles difficultés rencontrées à titre personnel et sur leur vision de l'avenir.

Vous pouvez retrouver ces pastilles sur la page facebook du Département : Seine-Maritime, le Département

[SOLIDARITÉ] ♀ Journée internationale des droits des femmes ... Afficher la suite



[SOLIDARITE] ♀ Journée internationale des droits des femmes ... Afficher la suite

N'oublions pas que même si les mentalités évoluent, les résultats de la 8ème édition de l'Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes, publiés par le ministère de la Culture en mars 2020, rappellent que dans le champ culturel, tout comme dans le reste de la société, des progrès restent à accomplir. Il faut dire que l'on part de très loin...



Musée de l'horlogerie



Nouvelle acquisition

Le 26 janvier dernier, la collection du musée s'est agrandie d'un nouveau membre, avec l'arrivée d'une montre à gousset signée Honoré Pons. Celui-ci relance l'industrie horlogère à Saint-Nicolas d'Alhiermont à partir de 1807, à la demande des autorités de l'époque suite à la crise économique qui suit la révolution française. Outre le lancement de la mécanisation de la production et de la répartition du travail, Pons est également un artisan horloger de renom. Cette montre est un exemple de son travail personnel, comme l'atteste la signature dumouvement. Ce dernier est une pièce de haute qualité et particulièrement précise, notamment son système d'échappement. L'horloger, connu principalement pour ses mouvements de pendules de Paris, nous livre ici un travail inédit. Ainsi cette nouvelle acquisition mérite toute sa place dans la collection du musée.



Un nouveau directeur

Depuis le 4 janvier, Kévin Kennel est le nouveau directeur du musée de l'horlogerie et le chef de file de la culture à Saint-Nicolas d'Alhiermont. Retrouvez son interview réalisé par les jeunes de la web radio du centre social La Parenthèse sur leur page facebook :

<https://www.facebook.com/RADIO-PARENTHESNA/>



Musée de l'horlogerie

#Muséechezvous

En janvier, après un grand nettoyage, un marquage au sol spécifique et beaucoup d'aération, le musée a eu le plaisir d'accueillir les enfants de l'école maternelle Jacques de Thévray. Ils se sont familiarisés avec les engrenages et les décors des horloges, pendules et réveils du musée.

Pendant les vacances d'hiver, le musée s'est lancée dans les ateliers virtuels. Les enfants ne pouvant pas venir à nous, nous sommes allés à eux. Grâce à une liste de matériel simple et à nos écrans respectifs, nous sommes parvenus à produire de belles réalisations. De la carte à gratter dévoilant une pointeuse multicolore, au cadre à motifs fleuris, en passant par la maquette de maison ouvrière en carton, les vacances auront été riches en belles activités.



Pour des raisons évidentes, le festival des plantes nouvelles ne peut pas avoir lieu cette année, mais les pépinières et commerces de bouche restent ouverts.

Voici quelques noms :

-Fourneaux et fils, apiculteur de Saint-Nicolas

-Le domaine de la Gentilhommière, cidrerie à Osmoy Saint-Valéry

-Au raphia des merveilles, savonnerie d'Eu

-Les pépinières Bellet à Colmesnil Manneville, Lecuyer à Hericourt-en-Caux, Lerouge à Yvecrique et Les serres du Maupas à Duclair

-Les établissements Flahaut d'Envermeu

N'hésitez pas à leur rendre visite !

Vous trouverez aussi sur nos réseaux sociaux chaque semaine, les présentations des objets et des portraits de femme de l'exposition temporaire : Horlogerie, un savoir faire au féminin.

Si vous n'êtes pas abonné, suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

www.facebook.com/MuseeHorlogerieAliermont/

<https://twitter.com/museehorlogerie/>

La parenthèse

Grâce à une formidable mobilisation de tous, la collecte alimentaire de Novembre a permis de reconstituer en partie les stocks de la banque alimentaire mis à mal par la crise sanitaire

Le centre social s'associe à la collecte alimentaire de printemps qui s'est déroulée les 9, 10 et 11 avril 2021.

On a besoin de vous, si vous souhaitez devenir bénévole collecteur, vous pouvez nous contacter à l'accueil du centre social.

Un plus sur ma liste de courses, «soyons solidaires contre la précarité alimentaire.»

MERCI!



AU FIL DU TEMPS

Projet d'un collectif de bénévoles réunis autour d'ateliers de couture et de travaux d'aiguille.

Ce projet est soutenu par la Caf de Seine Maritime et accompagné par le pôle solidarité du centre social La Parenthèse.

La motivation : Ce qui n'est plus utile aux uns peut être utile aux autres

L'atelier « au fil du temps » est un espace de création et de restauration, ouvert à tous et pour tous, un espace solidaire autour du troc et de l'échange.

En gardant à l'esprit l'idée de ne pas gaspiller, le collectif aborde son projet de recyclerie de la couture sous l'angle de l'entraide, de la solidarité et de l'écologie.

Vous pouvez venir à la rencontre des bénévoles tous les mercredis et vendredis après-midi dans les locaux du vestiaire solidaire.

La caf de Seine Maritime soutient les initiatives des habitants, vous avez une idée, un projet, le Fonds d'initiative est là pour vous.

Pour cela, il faut créer un groupe d'habitant seino-marins réunis autour du même projet à partir d'idées dont vous êtes à l'initiative dans les domaines de la solidarité, du lien social et de la citoyenneté. Conventionné par la CAF de Seine Maritime, le centre social La Parenthèse peut vous accompagner et répondre à vos questions.

La parenthèse des ado's

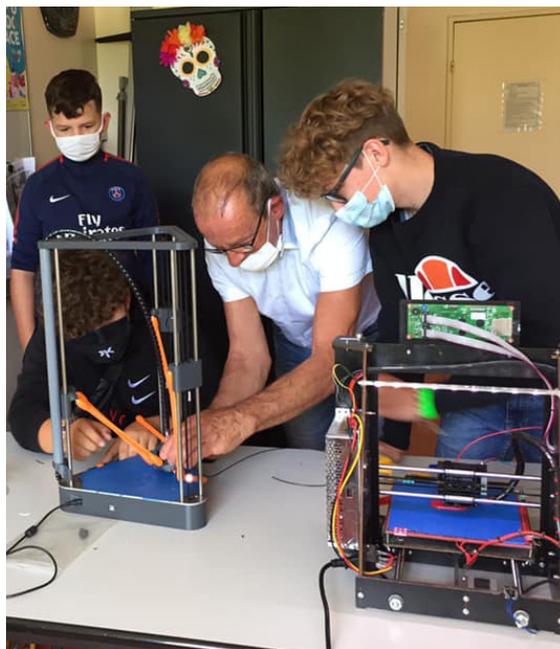
Fab lab SNA : un projet innovant porté par 2 jeunes nicolaisiens.

Fab Lab c'est l'abréviation de « Fabrication Laboratory » (laboratoire de fabrication), un lieu ouvert à tous qui met à disposition des outils afin de concevoir et réaliser des objets de toutes sortes.

Grâce à l'initiative et la motivation de Martin (14 ans) et Mathéo (15 ans) le FabLab SNA a pu voir le jour depuis la fin de l'année 2020. L'achat de deux imprimantes 3D, d'outils et la mise à disposition d'un local spécialement dédié dans les bâtiments de l'ancien lycée Pons a permis de concrétiser le projet.

Même si les conditions sanitaires ne permettent pas pour le moment d'accueillir du public et de développer le projet comme prévu, le travail des jeunes a pu débuter. Ils ont pu fabriquer des pinces nez anti buée pour le maintien des masques et divers petits objets du quotidien (supports de smartphones, portes clés, crochets d'ustensiles de cuisine, ...). Ils ont pu répondre à leur première commande d'un usager et ont créé un support pour une station météo. Une autre commande est en cours et les jeunes espèrent bientôt pouvoir accueillir les habitants pour faire découvrir ce lieu et partager leur savoir.

Le FabLab est ouvert tous les lundis de 17h15 à 18h et un mercredi par mois. Si vous souhaitez faire une demande pour réaliser un objet en impression 3D, dont vous avez besoin ou pour réparer un objet cassé contactez Martin et Mathéo par mail à fablab.sna@gmail.com



Des vacances d'hiver variées :

Les vacances du Club ados à la Parenthèse sont toujours bien remplies. Après la réalisation d'un nouveau court métrage pendant les vacances de la Toussaint 2020, les jeunes se lancent cette fois dans l'enregistrement d'une web TV. Dans la continuité des ateliers web radio qui sont proposés toute l'année, les jeunes y prennent la parole et débattent sur des sujets qui les touchent et les préoccupent. Vous pourrez découvrir leur travail sur la chaîne Youtube Web Radio Parenthèse.

Toujours aussi créatifs, ils ont pu aussi s'essayer à la peinture avec la réalisation de toiles sur le thème des mangas.

Et on n'oublie pas de se maintenir en forme grâce aux initiations sportives proposées par le CEPSNA Basketball club et le JSSNAB Football Club.



la parenthèse



Le sport pour le bien Vieillir

Dans le cadre du projet social « Agir Ensemble », le centre social la Parenthèse accompagne un collectif sénior pour pratiquer une activité physique adaptée. Les activités proposées s'adressent au plus grand nombre, même les personnes éloignées des pratiques sportives.

Cet élan collectif autour de l'aviron indoor, sport bien être, ludique, convivial et sportif a permis aux participants de progresser en étant à l'écoute de leurs corps et des autres. Ce partenariat avec le Club Nautique de Dieppe ouvre de nouveaux horizons aux personnes de plus de 60ans.

Deux séances hebdomadaires sont proposées pour découvrir l'aviron indoor. Fort de son succès, ce partenariat s'est ouvert à d'autres tranches d'âges pour devenir une activité intergénérationnelle.

Activité assise, portée, l'aviron indoor permet une pratique douce, régulière qui procure force, souplesse et agilité, sans stress ni risques de blessures.

Le samedi 30 janvier, le collectif a participé aux championnats de France Indoor, nos sportives ont réalisé des exploits en remportant deux médailles de bronze et une médaille argent.

Venez rejoindre notre équipe

Le centre social, c'est aussi des partenaires

Accueil Ados est une permanence de l'hôpital de Dieppe.

Renseignements au 02.35.82.43.40 ou 06.11.32.31.64

CARSAT service social tient une permanence le dernier mercredi de chaque mois. Renseignements au 02.76.37.50.03

Centre Médico-social d'Envermeu tient une permanence tous les jeudis de 9h à 12h.

Renseignements au 02.35.85.01.40

Le centre social, c'est aussi des partenaires proches

Mission Locale du Talou.

Renseignements au 02.35.85.96.22 ou 06.19.12.56.35

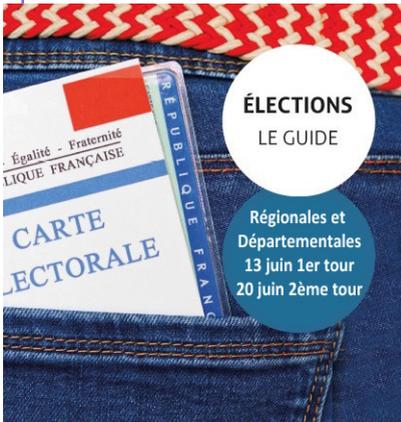
Les paniers d'initiation au potager

Le centre social propose des paniers d'initiation au potager. Le panier est mis à votre disposition afin d'initier les enfants au potager.

Par le biais d'une activité à réaliser à la maison, chaque enfant découvre le fonctionnement des graines et participe aux évolutions de la pousse.

Une activité ludique et solidaire, chaque plant sera replanté dans le jardin du centre social et complètera les paniers solidaires de l'aide alimentaire.

Un semis, une plantation, une récolte
Le centre social recherche des bénévoles pour s'occuper du jardin, venez-nous rejoindre.



Élections Régionales et Départementales, le 20 et 27 juin 2021

Pour participer aux élections, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Vous pouvez vous inscrire :

- soit à la mairie de votre domicile
- soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujéti aux impôts locaux depuis au moins 2 ans
- soit en ligne sur «service-public.fr», «accueil particuliers/papier-citoyenneté/Elections»

Il faudra vous munir :

- d'un justificatif de domicile
- d'un justificatif d'identité
- du formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription

Quels papiers d'identité présenter pour voter cette année ?

En plus de la carte électorale (qui a été envoyée en mars dernier au domicile pour les électeurs résidant dans la commune, ou qui sera envoyée dans les semaines précédentes le vote aux nouveaux électeurs), il faut obligatoirement présenter l'un des documents suivants :

- carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- carte vitale avec photographie
- carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'office national des anciens combattants et victimes de guerre

- carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- permis de conduire (en cours de validité)
- permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'office national de la chasse et de la faune sauvage.

Pour les élections de 2021, vous devrez donc présenter une carte d'identité délivrée après le 1er janvier 2006.

NB : le renouvellement des cartes d'identité s'effectue désormais dans certaines mairies désignées par l'Etat et équipée du matériel nécessaire. Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.

Le lieu où faire votre carte d'identité ne dépend pas du domicile; il faut prendre un rendez vous préalable (Dieppe ou Envermeu) <https://passeport.ants.gouv.fr/services-associes>

réalisation d'un inventaire des reptiles et amphibiens

Les Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) réaliseront tout au long de l'année un inventaire visuel des reptiles et amphibiens afin d'actualiser l'inventaire du patrimoine naturel du Département de Seine Maritime.

Pour ce faire, des agents arpenteront les chemins, champs, jardins... du territoire et peuvent être amenés à entrer sur vos propriétés. Un arrêté préfectoral en date du 31 mars 2021 les y autorisent. Merci de faciliter leur travail

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie ou consulter le site « www.obhen.fr »



L'urbanisme

LA VILLE SE LANCE DANS UNE DEMARCHE D'AMELIORATION THERMIQUE DES BATIMENTS

Le secteur du bâtiment joue un rôle primordial dans les enjeux de transition énergétique et de réduction des consommations. Une nouvelle obligation, entrée en vigueur en octobre 2019, s'applique à l'ensemble des bâtiments publics dont la surface dépasse les 1 000 m². Elle prévoit d'imposer une consommation énergétique en baisse de 40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050 par rapport à une année de référence ne pouvant être antérieure à 2010.

La commune a donc entamé des audits thermiques sur plusieurs bâtiments et notamment le gymnase des Bruyères. D'une surface de 1 567 m², il se situe au niveau du classement énergétique dans la catégorie « E » (classement allant de « A », très économe à « G » très consommateur). Pour ce bâtiment, le bureau d'étude fixe la consommation du chauffage électrique à près de 73% des consommations totales, ce qui représente une source importante d'économie, pouvant atteindre près de 52% sur l'ensemble des consommations et les émissions de CO₂, avec des travaux d'isolation et notamment le remplacement des panneaux translucides...

Les autres bâtiments seront concernés également comme la mairie, les écoles... Un programme pluriannuel d'investissements va être prochainement finalisé qui permettra d'envisager ce chantier énergétique de manière sereine et adaptée aux capacités de la collectivité.

Vous aussi vous pouvez bénéficier d'accompagnement dans vos projets de travaux, contactez la plateforme du gouvernement :
<https://www.faire.gouv.fr/>



Affaissement de Voirie Rue Henion Retour des investigations ...

Dans un précédent Visage, nous avons évoqué les différentes hypothèses ayant pu conduire à l'affaissement de la rue Hénion et ayant entraîné la fermeture partielle de celle-ci : fuite de réseau ? faille naturelle dans le sous sol ? présence de marnière ? ...

Les investigations, réalisées l'été dernier et en ce début d'année par la société Alise, ont permis d'identifier deux causes qui pourraient en être à l'origine :

- une cavité liée à la présence du puisard positionné aux abords du bassin, en partie privative
- un affaissement lié à une ancienne marnière non déclarée qui se serait effondrée.

Les investigations arrivent à leur terme. Des solutions devraient être proposées prochainement.

Restera la recherche de financements car le projet risque d'être coûteux pour la collectivité...

TRAVAUX DE REFECTION DE VOIRIE RUE LOUIS VITET

L'élaboration d'un important plan pluriannuel de rénovation de la voirie a été réalisé fin 2019. Il a permis de mettre en évidence les priorités d'interventions et de planifier les interventions sur 5 ans. La rue Louis Vitet faisait parti de ces priorités avec des dégradations importantes de son revêtement de voirie, l'apparition de fissures, de nids de poule et des regards voilés.

C'est l'entreprise Veolia qui a réalisé les travaux, aujourd'hui achevés. Reste tout de même une réflexion pour matérialiser les places de stationnement.



Cultivons notre bien vivre

Au cours de ce 1er trimestre 2021, le conseil municipal a voté son budget 2021, son compte administratif 2020 et un budget supplémentaire 2021.

Non seulement nous avons été en mesure de procéder à ces votes bien plus tôt que d'habitude, mais en plus nous avons présenté des résultats très positifs pour notre commune (notons que nous avons construit ce budget sans augmenter les taux d'impositions).

Avec ce vote du budget en deux temps et grâce à notre bonne gestion des deniers publics, nous avons été en capacité de lancer des projets d'investissements importants pour notre commune plus tôt que les années précédentes, contribuant ainsi au soutien à l'économie locale durement touchée par la crise. Quant au budget supplémentaire, voté en mars, il a permis d'ajouter 1 105 212 € de recettes complémentaires au budget initialement voté. Bien que 2020 fût une année difficile, avec des recettes en moins, nous sommes en capacité d'envisager sereinement 2021. Pour autant nous devons rester vigilants, notamment sur la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement.

Il est à noter que lors du 1er vote du budget primitif, 3 des membres de l'opposition ont voté contre et 1 s'est abstenu. En revanche, voyant qu'il n'y avait rien de malicieux dans notre nouvelle façon de procéder, c'est avec satisfaction que notre budget supplémentaire a été voté à l'unanimité.

Dans l'année en cours, plusieurs chantiers d'envergure vont donc s'engager. L'enfouissement des réseaux d'éclairage public rue Cannvel, le parking devant le nouveau gymnase départemental, l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux du site Pons, la réfection de la rue Vitet et divers travaux d'entretien de voiries.

Notre majorité reste soucieuse de gestion de la crise sanitaire et reste à votre écoute autant que de besoins. Nous traversons des moments difficiles. Nous avons une pensée pour les familles endeuillées, touchées par la maladie. Notre volonté est de pouvoir mettre en œuvre tout ce qui est nécessaire pour traverser les semaines à venir. N'hésitez jamais à nous interpeler, les élus et les services de la commune sont là pour vous. La vaccination reste le meilleur rempart à la propagation du virus. Inscrivez-vous auprès du CCAS afin que vous soyez répertoriés sur les listes transmises à l'ARS. C'est ensemble et en respectant les gestes barrières et les recommandations que nous gagnerons.

Saint Nicolas autrement

Nous tenons encore à le redire, Saint Nicolas Autrement représente la minorité constructive et non l'opposition. Avec 46 % des voix obtenues aux élections municipales, nous continuons à nous mobiliser, à travailler au côté de la majorité toujours dans votre intérêt.

Notre objectif est d'arriver à participer aux groupes de travail d'avant projet. Nous avons envie d'espérer qu'un jour, nous puissions nous associer aux adjoints pour travailler ensemble, conjointement. Dans le « visages » d'octobre dernier, nous vous avons informés que les commissions n'étaient que le résultat de ce qui avait été décidé « en coulisse », qu'il ne s'agissait que d'une information descendante. Un jour serons nous, peut-être, entendu. Car de bonnes idées, nous en avons eu beaucoup lors de notre campagne électorale. Pour preuve, un grand nombre de projets écrits dans notre livret de campagne ressortent aujourd'hui dans le projet « Imaginons Saint Nicolas en 2040 ». L'aménagement de pistes cyclables, la redynamisation du centre bourg, le sauvetage du patrimoine, les développements touristique et durable sont autant de propositions qui étaient écrites dans nos engagements, propositions relayées aujourd'hui par le cabinet d'étude en charge du dossier. Nous avons eu de bonnes idées, nous pouvons travailler ensemble....

Concernant le vote du budget général qui a eu lieu lors du conseil municipal en janvier dernier, nous avons voté contre car il n'est ni réel, ni sincère et sous évalué d'environ 900 000 euros. En effet, dès le mois de mars, la municipalité a été obligée de passer par des décisions modificatives budgétaires pour abonder les différents chapitres comptables (voir sur le site Facebook de Saint Nicolas Autrement). Pour accompagner l'arrivée du crématorium, seul notre représentant de Saint Nicolas Autrement a représenté notre commune auprès de la com-com Falaises du Talou, porteuse du projet. L'arrivée d'un crématorium sur notre commune est une bonne nouvelle pour notre économie locale. Malgré la crise sanitaire qui nous touche tous et qui perdure, nous restons mobilisés et guidés par l'intérêt général.

Nous comptons sur vous tous pour continuer à respecter les gestes barrières. Prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

Retrouvez nous sur Facebook [Saint Nicolas Autrement](#).

Saint Nicolas - au fil des années

hier



Saint Nicolas d'Aliermont